**Zeitschrift:** Domaine public
**Herausgeber:** Domaine public
**Band:** - (1979)
**Heft:** 493

**Rubrik:** Reçu et lu

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

times dont l'acte d'accusation prétendait qu'il était responsable: *deux* millions et demi, disait-il.
(Et plus tard, devant le tribunal polonais qui le condamna à mort, il maintint ce chiffre — comme il devait le maintenir dans ses *Carnets,* publiés après sa mort: *Der Kommandant von Auschwitz spricht.)* Deux millions et demi, et non pas trois millions et demi (pour le seul Auschwitz). Et d'expliquer toutes les difficultés qu'il avait eues à faire fonctionner les chambres à gaz, dont le "rendement" avait tout d'abord laissé à désirer.
Le grand procès touchait à sa fin et les Américains préparaient les procès qui devaient suivre dans leur zone. J'ai eu dans les mains les lettres et les *memoranda* de Victor Bracke, haut dignitaire nazi. Et il est encore vrai qu'il était opposé au massacre des Juifs et des Tziganes. Son idée était de les stériliser, autant que possible sans qu'ils s'en doutent, au moyen de rayons auxquels ils auraient été soumis au cours d'un interrogatoire d'identité. Malheureusement, il semble que la chose n'était pas réalisable, pratiquement. En tous cas, il ne parvint pas à imposer son point de vue et se rallia à l'"Endlösung".
J'ai eu entre les mains les lettres qu'échangèrent Reichsführer der SS Himmler et le docteur Rascher, médecin-chef du camp de concentration de Dachau: expériences diverses, "freezing expériments" où les sujets choisis étaient gelés pour être ranimés ensuite au moyen d'eau chaude ou en les couchant entre deux prostituées — moyen peu efficace, selon Rascher (dont la femme, Mimi Rascher, était la secrétaire et la maîtresse de Himmler), quoique certains patients se soient montrés capables d'avoir des rapports sexuels avec les filles, pour le plus grand amusement des observateurs. Expérience consistant à administrer pour tout breuvage de l'eau de mer (et comme les médecins expérimentateurs étaient par ailleurs des imbéciles, aucune de ces expériences ne donna le moindre résultat utilisable).
J'ai fait la connaissance de Wolfgang Ludwig Brandt, dont les grands-parents furent envoyés dans les chambres à gaz — ces derniers, soit dit en passant, après avoir en vain tenté de se réfugier en Suisse, refoulés selon les directives du Dr. Rothmund, chef de la Police fédérale... (la seule chose que l'on pourrait dire à la décharge des nazis: leurs complices furent nombreux et leurs émules innombrables, dans la plupart des pays du monde, à telle enseigne qu'il faut un oeil remarquablement attentif pour distinguer entre un "goulag" et un KZ, entre Katyn et Oradour, entre les massacres de Dresde, de Hambourg ou de Hiroschima et ceux de... je laisse à chacun le soin de compléter selon ses préférences!)

J.C.

NB. Rappel. En attendant la projection de "Holocauste" sur les chaînes de télévision suisses, assortie de documents sur la situation des juifs dans notre pays et l'attitude officielle à leur égard pendant la guerre, on peut lire (ou relire) avec profit les deux cents pages consacrées par Jacques Pilet au "crime nazi de Payerne" ("le 16 avril 1942, un marchand de bétail, juif, disparaît lors de la foire de Payerne; on le retrouve, découpé en morceaux, dans des "boilles" immergées dans le lac de Neuchâtel: Arthur Bloch a été assassiné par un groupe de nazis dont le chef voulait ainsi témoigner de son attachement à l'Allemagne hitlérienne qui menaçait d'envahir la Suisse"). La précision de l'enquête menée par l'auteur permet de se faire une idée du climat régnant en Suisse romande pendant cette période (référence exacte: "Le crime nazi de Payerne", éditions Pierre M. Favre, 1977). En annexe, une bibliographie d'une dizaine de titres utiles pour "creuser le sujet". (Réd.)

---

**RECU ET LU**

## Les maîtres des maîtres

"Si les maîtres n'ont pas le droit de sévir contre leurs élèves, de quelque rang qu'ils soient, quel homme de cœur pourrait s'acquitter de cette fonction? Ne laissez pas prendre à votre fils l'habitude de se plaindre de ses maîtres à tout propos auprès de vous et ne soyez pas trop vite ému de ses doléances. La jeunesse, vous le savez, est inconsidérée et irréfléchie; à ceux que les années ont rendu sages, il appartient de la diriger. Chez les Lacédémoniens, il était d'usage que si les enfants se plaignaient auprès de leurs parents d'avoir été châtiés par d'autres, les parents leur infligeaient une autre correction. Si nous avions à faire à des tyrans nous pourrions craindre à bon droit pour nos enfants ; mais de maîtres chrétiens, nous pouvons attendre une conduite chrétienne à tous les égards".
A travers, entre autres, cette citation de Viret (lettre à Nicolas de Watteville, de Berne, dont le fils s'était plaint de la sévérité de Mathurin Cordier) et par le biais d'un historique de l'école, de Luther à Viret, "L'Educateur", organe hebdomadaire de la Société pédagogique romande (adresse utile: Imprimerie Corbaz, Planches 22, 1820 Montreux) trace dans les grandes lignes le portrait de "l'enseignement au lendemain de la Renaissance" de Genève à Fribourg. Au moment où la réforme scolaire est à l'ordre du jour un peu partout en Romandie, une façon de remonter aux sources!
— Dans le dernier magazine du "Tages Anzeiger", le premier volet d'une enquête menée sous le titre "Qu'est-ce qui est permis, qu'est-ce qui est défendu?". Cette semaine, les fêtes: l'auteur, Markus Eberhard, maître primaire, journaliste libre à ses heures, fait le point des dispositions légales en la matière (dans les communes zurichoises et en particulier dans la ville de Zurich).
— Dans le supplément hebdomadaire de la "Basler Zeitung", pour illustrer un article sur le racisme à l'école, deux pages de photographies admirablement précises et révélatrices de dessins, gravures et annotations diverses qui font le charme des bancs et des tables d'écoliers.